

LE SKI AU CLUB EN 8 POINTS

1. DEBUTANT OU SKIEUR CONFIRME, VOUS ETES BIENVENU.
2. AYEZ L'ESPRIT CLUB. CE QUI NOUS UNIS SONT LE SKI ET LA CONVIVIALITE.
3. TOUS LES ACTEURS DU CLUB SONT DES BENEVOLES PASSIONNES DE SKI.
4. DES PERMANENCES POUR VOUS ACCUEILLIR MERCREDI ET SAMEDI.
5. CHAQUE ADHERENT DOIT ETRE LICENCIE DE LA FFS.
6. 24 MONITEURS ET MONITRICES FEDERAUX POUR VOUS ENCADRER PAR GROUPES DE NIVEAU.
7. PEDAGOGIE AXEE SUR LE PLAISIR DE SKIER ET LA SECURITE.
8. UN ACHEMINEMENT VERS LES STATIONS EN CAR.

LES REGLES DU JEU

- Téléchargez le bulletin d'inscription sur notre site internet.
- Remplissez le et retournez le, accompagné des arrhes.
- La législation fédérale n'autorise pas nos moniteurs à dispenser leur enseignement à des skieurs qui ne sont pas adhérents de la Fédération Française de Ski. Pour cette raison l'adhésion-assurance RC est obligatoire et payable à la première participation à une des activités du club.
- Pour les enfants mineurs, il est demandé aux parents une décharge de responsabilité (consulter le club ou à télécharger sur le site internet).
- Sur les pistes, le port du casque est obligatoire pour tous les enfants âgés de moins de 16 ans et conseillé pour les autres.

QUELQUES CONSEILS

Disposer d'un minimum de préparation physique et d'un maximum de bonne humeur.



Inscriptions et règlements

Les inscriptions pourront s'effectuer à partir du 16 octobre 2021 à 18h30 (première permanence de la saison). Seules les inscriptions effectuées sur le bulletin officiel et accompagnées des chèques du montant des arrhes et de l'assurance carte-neige, seront prises en considération. Des frais seront perçus pour les règlements en chèques Vacances ANCV.

Chaque réservation est étudiée en fonction des confirmations hôtelières et de la composition familiale.

Pour les enfants mineurs, il est demandé aux parents une décharge de responsabilité (consulter le club).

Le solde du montant du séjour doit nous être réglé, 4 semaines avant la date de départ.

Sur les pistes, le port du casque est obligatoire pour tous les enfants âgés de moins de 16 ans et vivement conseillé pour les autres skieurs.

SKI CLUB LAVAL

Maison des associations
Espace Noel MESLIER
17 rue RASTATT, 53000 LAVAL

LAVAJ
LA VILLE

france
bleu

LA MAYENNE
Le Département

SAISON 2021-2022



INSCRIPTION

ADHESION

EN LIGNE



Montagne
moniteur
famille
féérique
neige
partage
environnement
apprentissage
développement
partage
jeunes
adrog
ski
progresser
expert
skieur
neige
débutant
plaisir
ski
partage
nature
sport
environnement
apprentissage
développement



NOTRE PROGRAMME SKI LOISIR DANS LES ALPES

Nos prestations comprennent :

Le **transport** par autoroute en car couchettes au départ du siège du club, 17 rue de RASTATT, sauf si autre lieu est spécifié. La **pension complète** du petit-déjeuner du jour d'arrivée au dîner du jour de départ (sauf si 1/2 PC spécifié).

L'encadrement et les cours de ski, sont à la journée, assurés par les moniteurs fédéraux du club. Enfants acceptés en cours à partir de 7 ans.

Nos prix ne comprennent pas :

Les remontées mécaniques, la location du matériel (sauf si spécifié).

Frais obligatoires à la première inscription :

Adhésion à la Fédération Française de Ski avec assurance Responsabilité Civile. Cette assurance ne couvre pas les frais de secours sur les pistes mais vous couvre seulement en cas de dommages causés à un tiers. Des options complémentaires peuvent être souscrites.

340 €

2 jours

VAL THORENS
4-5 DEC 2021

Départ le ven 3 déc 2021 à 19h30
Retour le lun 6 déc 2021 vers 7h30

Tarif réduit pour
les jeunes.

710 € 1/2 PC

7 jours

VALLOIRE
22-28 JANV
2022

Départ le ven 21 janv 2022 à 19h
De Cigné, Mayenne, Laval
Retour le sam 29 janv 2022.
Hotel de la Poste

690 €

7 jours

VAL CENIS
23-29 JANV 2022

Départ le sam 22 janv 2022, laval 19h.
Retour le dim 30 janv 2022.
VVF Village

525 € PC+RM+MATERIEL

7 jours

ALLEVARD
5-12 FEV
2022

Départ le ven 4 fev 2022 de Bonchamp
Retour le sam 12 fev 2022. Hébergement PEP53
Age: 7 à 16 ans

4 jours

**MONTALBERT LA
PLAGNE**
11-14 MARS 2022

Départ le jeu 10 mars 2022 à 19h30
Retour le mar 15 mars 2022.
VVF Montalbert.

550 €

Le Ski Club applique les directives dictées par les autorités nationales de santé et en l'état actuel le pass sanitaire est obligatoire pour l'ensemble des activités du club (Pratique sportive, transport longue distance et restauration).

Le port du masque peut être rendu obligatoire soit par arrêté préfectoral soit par décision de l'exploitant ou de l'organisateur.

Nous nous réservons donc le droit de pouvoir faire évoluer ces dispositions en fonction de l'évolution des préconisations gouvernementales.

Consultez et téléchargez notre brochure et le bulletin d'inscription sur notre site. Inscrivez vous directement sur la plateforme HELLOASSO avec paiement, des arrhes, en ligne

<https://www.helloasso.com/associations/ski-club-lavallois>

Permanences

Le mercredi de 18h30 à 19h30

Le samedi de 10h00 à 12h00

Du 16/10/2021 au 9/03/2022

Club FFS N°16032-Agréé Jeunesse & Sports 538238

scl53@wanadoo.fr

MAISON DES ASSOCIATIONS
Quartier FERRIE-Espace Noël MESLIER

17 rue de Rastatt -53000 LAVAL

☎/Rép : 02.43.56.46.56